

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 25 novembre 2024

Réunion mixte à 20 h 30 en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG (à partir de 21 h), Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Zhigang LI, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON (à partir de 21 h), Marc PLANTET, Marc WITTMANN.

Représenté : Stéphane PINÇON, par Thomas LEMOINE (jusqu'à 21 h) ; Jocelyn AZZEGAG, par Fabienne MAUFFREY (jusqu'à 21 h).

Invités : Nadir BOUNZOU.

Absent : Guillaume CANTON.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Championnats départementaux jeunes

Réforme globale : nombre de places qualificatives IDF sous-estimé au championnat de France dans les petites catégories au regard des autres Ligues et limitation du nombre de jeunes au championnat Jeunes IDF avec un passage à un système de quotas calculé sur la base des licences A au 31 août de l'année précédente.

Volonté d'associer les comités départementaux à cette réforme lors des rencontres du conseil des comités et mise en place d'une mesure transitoire pour accompagner un changement de règlement en cours de saison.

Présentation de la mesure transitoire au conseil des comités de juin 2024 où tous les comités étaient représentés et engagés à relayer l'information auprès de leurs clubs respectifs : transformer les licences B en A des jeunes des catégories U8, U10, U11 qui avaient joué dans les championnats départementaux qualificatifs avant la fin de la saison sportive en contrepartie d'une aide financière de la Ligue et des Comités.

Championnats départementaux jeunes 2023

Licences B	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
U8	29	3	6	14	21	2	21	23	119
U10	59	8	10	20	33	14	43	57	244
U11	40	6	8	17	12	3	17	39	142
Totaux	128	17	24	51	66	19	81	119	505

Des échos négatifs du comité 75 sur le nouveau mode de qualification sont rapportés.

Marc WITTMANN propose un autre calcul basé sur le nombre de participants.

Marc PLANTET dénonce le côté pervers de ce système où on fait venir tout le monde, même les scolaires, pour gonfler les chiffres des championnats départementaux.

Zhigang LI propose de chercher un équilibre.

Stéphane PINÇON dénonce des quiproquos et propose d'attendre l'année suivante pour comparer les chiffres avec l'année N+1.

À discuter lors de la réunion avec les comités départementaux prévue lundi 13 janvier 2025.

Les départements procèdent à des repêchages dès qu'un qualifié ou une qualifiée indique qu'il ou elle ne s'inscrit pas au Championnat IDF Jeunes jusqu'à 21 jours avant la date du championnat.

3. Championnat d'Île-de-France des jeunes

Pas encore de confirmation officielle du lieu et de la période. Relance faite.

Food truck (2 000 €) + repas des arbitres et organisateurs à négocier.

Arbitrage : lancement de l'appel à candidature dès la confirmation de la salle.

Deux tournois à normes à prévoir :

1. Jeunes joueuses de haut niveau. Difficulté de trouver un plateau MI avec seulement des joueuses titrées. Proposition de joueurs titrés masculins avec des joueuses franciliennes.
2. Plateau avec des jeunes et adultes mixtes GMI.

Proposition des plateaux en cours de constitution.

Principe des deux tournois adopté à l'unanimité.

4. Commission de Surveillance des Opérations Électorales

La composition suivante est proposée : Sonia BOGDANOVSKY (Le Perreux), Stéphane GOBERT (Palamède Échecs) et Alban SENECHAL (Barreau de Paris).

Composition adoptée à l'unanimité.

5. Centenaire du Championnat de Paris (1925 – 2025)

Édition 2025 du 12 au 18 ou 19 juillet à Coubertin (salle demandée mais pas encore de confirmation officielle de la Mairie de Paris).

Une ou deux doubles rondes, à confirmer en fonction de la date finale.

Projet de faire un grand événement autour de l'héritage des échecs français et de créer un comité d'organisation piloté par Jean-Olivier LECONTE.

Panneaux, composition graphique à envisager.

invitation de grands maîtres ? des médias ? Impact médiatique : article dans un journal (Le Parisien ? L'Équipe ?) Invitation du champion de Paris ?

1^{er} Prix : 2 500 € + 500 € / 1 200 € / 1 000 €.

Location d'une salle parisienne : 40 €/heure, 400 €/jour x nombre de gymnases occupés (3 max)

Principe de voter un projet et un budget : adopté à l'unanimité.

6. Compétitions et candidatures

Nationale 2 féminine : le 8 février 2025, clubs de Bois-Colombes et Vanves en co-organisation.

Coupe de la Parité : le 25 janvier 2025 à Vanves.

Trophée Roza Lallemand : le 8 mars 2025 à Villemomble.

7. Divers

Relancer le service Habitat suite à la visite du plombier.

A.N.S. : brainstorming à prévoir en janvier 2025 (trouver des actions à réaliser en lien avec les axes de la fédération).

Arbitrage : formulaire en ligne peu visible sur le site de la Ligue.

Nomination du représentant de la Ligue IDF à la journée de formation organisée par la FFE le 5 décembre 2024. La candidature de Marc GATINE est adoptée à l'unanimité

Le Club 608 Paris a transmis à Thomas LEMOINE une demande de subvention pour l'organisation de la Nationale 1 féminine (7 équipes sur 8 sont franciliennes). Il demande 1 000 € sur 4 800 € de budget. La décision est reportée au prochain CD. Thomas LEMOINE va demander au club de lui transmettre le cahier des charges, et le communiquera avec la demande de subvention aux membres du CD.

Rendez-vous avec le cabinet comptable le 10 décembre 2024 dans l'objectif de valider les comptes à la prochaine réunion.

La séance est levée à 23 h 55.

Prochaine réunion prévue le 3 février 2025 à 20 h 30.